

Iran : « forte augmentation du nombre d'exécutions » depuis le début 2024, selon des experts de l'ONU

lundi 16 septembre 2024, par [Libération \(France\)](#) (Date de rédaction antérieure : 2 septembre 2024).

Dans un communiqué publié lundi 2 septembre, un groupe d'experts des Nations Unies alerte sur la hausse du nombre d'exécutions en Iran ces dernières semaines, avançant le chiffre de 400 mises à mort depuis le début de l'année. Ils dénoncent des pratiques qui « violent les normes internationales ».

Au moins 400 victimes, dont 15 femmes : tel est le sombre bilan de la pratique de la peine de mort en Iran depuis le début de l'année 2024, selon un groupe d'experts des Nations Unies.

Au nombre de onze (six Rapporteurs spéciaux et les cinq membres du Groupe de travail de l'ONU sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles), ces derniers sont mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU mais ne s'expriment pas au nom de l'organisation. Dans un communiqué, ce lundi 2 septembre, ils alertent sur la recrudescence des exécutions en août : au moins 81 personnes ont été exécutées le mois dernier, soit environ deux fois plus que les 45 exécutions signalées en juillet, affirment-ils, sans citer leurs sources.

Les experts onusiens se disent « profondément préoccupés par cette forte augmentation du nombre d'exécutions ». Environ la moitié (41) des exécutions du mois d'août concernaient des infractions liées à la drogue, précise le communiqué, qui rappelle que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel l'Iran est partie, « limite l'application de la peine de mort aux “crimes les plus graves”, c'est-à-dire aux homicides volontaires ». « Les exécutions pour infraction à la législation sur les stupéfiants violent les normes internationales », soulignent les experts.

Un moyen d'intimidation contre la colère de la rue

L'ONU a appelé à de multiples reprises Téhéran à imposer un moratoire sur les exécutions, en vue d'abolir à terme la peine de mort. Dans leur communiqué, les experts soulignent que le nombre d'exécutions concernant des infractions liées à la drogue a fortement augmenté dans la République islamique depuis 2021, avec plus de 400 exécutions en 2023. Une augmentation qui s'est produite malgré des révisions apportées à la loi dans le but de limiter l'application de la peine de mort pour ce type d'infractions.

Des militants pour les droits humains accusent le régime d'utiliser la peine de mort comme moyen d'intimidation face au mouvement de contestation déclenché par la mort en détention en septembre 2022 de Mahsa Amini, Kurde iranienne de 22 ans arrêtée pour infraction au strict code vestimentaire.

Selon les experts de l'ONU, un manifestant kurde du nom de Reza Rasaei a ainsi été exécuté le 6 août à la prison de Dizel Abad. « Sur la base d'aveux qui auraient été obtenus sous la torture, Rasaei a été condamné à mort pour avoir assassiné un membre du Corps des gardiens de la révolution islamique alors qu'il participait à une cérémonie [...] en brandissant des pancartes » hostiles au régime, déplorent les auteurs du communiqué.

P.-S.

Libération

https://www.liberation.fr/international/peine-de-mort-en-iran-forte-augmentation-du-nombre-dexecutions-depuis-le-debut-2024-selon-des-experts-de-lonu-20240902_K2RYBVM6NZHDNNRMIZRENSUS4I/